



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, À LA SALLE WILLIE-
CYR, LE MERCREDI 14 JUIN 2023 À 19h00.**

Sont présent(e)s :

M. Étienne Baillargeon	Maire
M. Michel Paquet, conseiller	siège n° : 1
M. Yvan Thibeault, conseiller :	siège n° : 2
M. Bernard Jourdain, conseiller :	siège n° : 3
Mme Thérèse Gendreau, conseillère :	siège n° : 4
M. Jean Proulx, conseiller :	siège n° : 6

Madame Stecy Martens, adjointe administrative

Sont absent(e)s :

M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
--	--------------

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00

19 personnes sont présentes à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'assemblée
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2023
5. CONSEIL MUNICIPAL
 - 5.1. Communication du maire et suivi des conseillers
6. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 6.1. Dépôt de la correspondance
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 7.2. Dépôt des états financiers au 31 mai 2023
 - 7.3. Acceptation et autorisation de signature de la convention collective 2023-2028 des employés de la municipalité de baie-trinité
 - 7.4. Représentant électronique auprès de CLICSÉCUR pour Revenu Québec et les organismes affiliés
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 9.1. Modification de la résolution 2023-05-09 concernant l'achat d'une génératrice pour l'emprunt auprès de la Caisse Desjardins
10. HYGIÈNE DU MILIEU
11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 12.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2023-01 concernant la démolition de bâtiments sur le territoire de la municipalité de Baie-Trinité.
- 12.2. Demande d'appui pour l'entreprise Aquaboreal pour leur demande électrique avec Hydro-Québec
13. VARIA
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-06-01 2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE la vacance de poste à titre de secrétaire-trésorier

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Gendreau

QUE madame Stecy Martens soit nommée secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-06-02 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bernard Jourdain

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-06-03 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2023

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2023 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Proulx

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2023 soit approuvé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5.1 COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Maire :

Il nous informe qu'il y aura des modifications de la signalisation dans les rues Monique et Therrien des dos d'âne et des pancartes Attention à nos enfants seront installées.

Il informe aussi que l'interdiction de feux à ciel ouvert est toujours en vigueur.

Il nous informe aussi sur l'interdiction de passage sur les terres publiques, ce n'est pas sa juridiction.

Conseillers :

Aucun suivi des conseillers

6.1 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Ministère de la Sécurité publique : Le 17 mai, nous avons reçu une lettre sur la préparation aux incendies de forêt avec plusieurs liens pour en savoir plus en cas d'incendie en forêt.



Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Le 9 mai, nous avons reçu une lettre concernant le partage de la croissance d'un point de la taxe de vente au Québec (TVQ). Donc on a droit à une ristourne de 8006,00 \$.

Demande d'une citoyenne : Madame Annie Deroy demande un terrain de volley-ball qui pourrait être au parc Poulin près de la patinoire.

2023-06-04 7.1 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 31 mai 2023 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yvan Thibeault

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 31 mai 2023, au montant de 56 587.89 \$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-06-05 7.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2023

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 mai 2023 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Paquet

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 mai 2023.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-06-06 7.3. ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE 2023-2028 DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-TRINITÉ

ATTENDU QUE la convention collective des employés de la Municipalité de Baie-Trinité prendra fin le 1^{er} juillet 2023;

ATTENDU QUE les parties se sont rencontrées le 6 juin 2023 afin de convenir ensemble d'une nouvelle convention collective à intervenir avec les employés municipaux;

ATTENDU QU'il y a eu un accord de principe entre la municipalité et ses employés pour une convention collective démarrant au 1^{er} juillet 2023 pour une période de 5 ans, soit jusqu'au 30 juin 2028;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Gendreau

QUE la Municipalité de Baie-Trinité autorise le maire monsieur Étienne Baillargeon et le conseiller monsieur Michel Paquet étant donné le poste vacant de la direction générale à signer la nouvelle convention collective ainsi que tous documents qui s'y rattachent;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-06-07 7.4 REPRÉSENTANT ÉLECTRONIQUE AUPRÈS DE CLICSÉCUR POUR REVENU QUÉBEC ET LES ORGANISMES AFFILIÉS

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité doit transmettre des documents par internet

ATTENDU QUE dans les interactions avec ces organisations un représentant doit être désigné afin d'avoir accès à Clicsécur;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bernard Jourdain

QUE madame Stecy Martens, adjointe administrative soit nommée représentante de la Municipalité de Baie-Trinité auprès de Revenu Québec et ses organismes affiliés

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-06-08 9.1. MODIFICATION DU MONTANT DE LA RÉSOLUTION 2023-05-09 CONCERNANT L'ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE POUR L'EMPRUNT AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS

ATTENDU QUE la municipalité de Baie-Trinité a accepté la résolution 2023-05-09 le 16 mai dernier concernant l'achat d'une génératrice au montant de 61 000\$

ATTENDU QUE des montants se rattachent à l'installation de cette génératrice

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité doit faire un emprunt auprès de la Caisse Desjardins

ATTENDU QUE le montant totalisant l'achat de la génératrice et les travaux pour l'installation est de 75 000\$ au total

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Proulx

D'autoriser le montant d'emprunt au montant de 75 000\$

QUE monsieur Étienne Baillargeon, maire et madame Stecy Martens adjointe administrative soient autorisés à signer tous les documents relatifs au dossier et auprès de la Caisse Desjardins pour emprunt pour cet achat;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-06-09 12.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-01 CONCERNANT LA DÉMOLITION DE BÂTIMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-TRINITÉ

M. Yvan Thibeault, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure le règlement 2023-01 portant sur la démolition de bâtiment sur le territoire de la municipalité de Baie-Trinité sera adopté.

M. Michel Paquet dépose le projet de règlement 2023-01. Une copie du projet de règlement 2023-01 est en annexe avec ce procès-verbal.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-06-10 12.2. DEMANDE D'APPUIE POUR L'ENTREPRISE AQUABOREAL POUR LEUR DEMANDE ÉLECTRIQUE AVEC HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU QUE l'entreprise Aquaboreal sera une nouvelle entreprise pour le village de Baie-Trinité

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Gendreau

QUE le conseil de la municipalité de Baie-Trinité donne son appui à cette nouvelle entreprise.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Monique Cassivi :

1. Le téléphone de la salle va-t-il être réparé?
2. Qui est l'entreprise Aquaboreal?
3. Le tracé qui est entrain de se faire pour le Club Quad va-t-il être public?



M. Samuel Thibeault :

1. Quand les petits seront-ils installés?

2023-06-11 15. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bernard Jourdain

DE lever l'assemblée il est 19h25.

 Étienne Baillargeon Maire	 Stecy Martens Secrétaire d'assemblée
---	---

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.


Étienne Baillargeon
Maire